



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Attentat de Mulhouse

Question au Gouvernement n° 435

Texte de la question

ATTENTAT DE MULHOUSE

Mme la présidente . La parole est à M. Théo Bernhardt.

M. Théo Bernhardt . Le 22 février dernier, une fois de plus, la France a été attaquée par l'islamisme. À Mulhouse, six personnes ont été blessées et un homme assassiné par un clandestin qui, une fois de plus, n'avait rien à faire sur notre territoire. J'adresse, au nom de l'ensemble des députés du Rassemblement national, mon soutien le plus total aux familles des blessés, et mes condoléances les plus sincères aux proches de ce citoyen portugais qui a perdu la vie en protégeant héroïquement nos forces de l'ordre. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – M. Olivier Marleix applaudit également.)*

Mais plusieurs questions demeurent. Comment cet Algérien, connu de nos services de renseignements, condamné en 2023 pour apologie du terrorisme et sous le coup d'une OQTF –,...

Mme Brigitte Barèges . Encore !

M. Théo Bernhardta-t-il pu se retrouver en liberté dans les rues d'Alsace ?

Qu'avez-vous proposé depuis cet attentat ? Un suivi psychologique des individus inscrits au fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste ? Mais monsieur Retailleau, les Français ne veulent pas payer des séances de psy aux terroristes qui les égorgent dans la rue ; les Français veulent leur expulsion immédiate, sans condition et sans possibilité de retour. *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

Je sais ce que vous allez faire : vous allez exprimer votre indignation et formuler des promesses à la volée. C'est là votre exercice préféré depuis votre prise de fonction, mais le problème, c'est que vos promesses ne se traduisent jamais en actes. L'Algérie a refusé à quatorze reprises de reprendre son ressortissant : c'est inadmissible ! Comment pourriez-vous engager le bras de fer migratoire que vous promettez depuis des mois avec l'Algérie, alors que vous êtes incapable de remporter celui qui vous oppose au président de la République ?

M. Emeric Salmon . Eh oui !

M. Théo Bernhardt . Le désaveu que vous a infligé Emmanuel Macron vous condamne, tout comme il condamne le pays à regarder les mêmes attaques et les mêmes drames se reproduire partout sur le territoire. Monsieur Retailleau, la sécurité des Français doit passer avant la campagne interne de votre parti. Ne soyez plus le faire-valoir d'un pouvoir qui a échoué à protéger les Français ! Votre devoir moral vous commande d'agir

ou de partir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur . La sécurité des Français devrait passer avant les polémiques politiciennes. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR, DR et HOR.*

– *Exclamations sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Jérôme Guedj . Parole d'expert !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Je veux moi aussi avoir une pensée pour la famille de cette victime et pour les blessés. Mais je veux d'abord rendre hommage aux policiers municipaux et nationaux (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR. – M. Hervé de Lépinau applaudit également*)...

Mme Laure Lavalette . C'est trop facile !

M. Bruno Retailleau, ministre d'Étatqui sont parvenus à interrompre la trajectoire criminelle de ce terroriste islamiste. Dans quelques jours, à Beauvau, ils seront récompensés : je les décorerai. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Hervé de Lépinau . Mais ?

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Vous avez indiqué le profil de ce terroriste islamiste : il avait été condamné pour apologie du terrorisme et présentait des troubles psychiatriques. (« Ah ! » *sur les bancs du groupe RN.*) Il était aussi, bien entendu, sous le coup d'une OQTF, et son dossier avait été adressé à quatorze reprises au consulat algérien.

M. Emeric Salmon . Tout le monde peut arriver à quatorze ! Il faut intervenir dès la première !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Mon prédécesseur, Gérard Darmanin, avait d'ailleurs à deux reprises évoqué ce dossier auprès de l'ambassadeur d'Algérie à Paris.

M. Hervé de Lépinau . Ah !

M. Bryan Masson . Vous êtes un ministre de constat ! Nous voulons des actes !

M. Bruno Retailleau, ministre d'État . Les choses sont claires : si l'Algérie avait repris son ressortissant, comme le droit international l'y obligeait, il n'y aurait pas eu d'attentat à Mulhouse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Le bras de fer que nous devons assumer avec ce pays n'a qu'un objectif :...

M. Emeric Salmon . C'est avec Emmanuel Macron que vous devez faire un bras de fer !

M. Bruno Retailleau, ministre d'Étatla sécurité des Français. Le premier ministre a présidé il y a quelques jours le comité interministériel de contrôle de l'immigration : nous avons désormais sur la table une réponse graduée. (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Nous avons commencé à la mettre en œuvre à Roissy, et nous allons poursuivre dans cette direction puisque dans quelques jours, nous adresserons aux autorités algériennes une liste de quelques centaines de personnes (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR et HOR. – Exclamations sur les bancs du groupe RN*) qui sont parmi les plus dangereuses et sont parfois radicalisées, pour que l'Algérie les réadmette.

M. Laurent Jacobelli . Elle n'en veut pas !

M. Bryan Masson . Vous êtes un macroniste : vous êtes inutile !

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Nous l'avons fait, monsieur, dans le respect du droit international et de l'accord de 1994 !

M. Emeric Salmon . Et l'accord de 1968 ?

M. Bruno Retailleau, *ministre d'État* . Bien sûr, il faut une relation apaisée entre la France et l'Algérie, mais cette relation ne saurait être apaisée au détriment de la sécurité des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – M. Julien Odoul mime un joueur de violon.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Théo Bernhardt.

M. Théo Bernhardt . Montaigne disait : « C'est une belle harmonie quand le dire et le faire vont ensemble. » Il semblerait qu'une fois de plus, monsieur le ministre, vous parlez, vous parlez, mais jamais vous n'agissez. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Théo Bernhardt](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 435

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 mars 2025